



HERBICIDES CÉRÉALES

La solution technico-économique contre les folles avoines.

Brocar® 240 : herbicide anti-graminées des céréales d'hiver bloquant la croissance des graminées sensibles en moins de 48 heures et stoppant ainsi leur concurrence avec la céréale.

CARACTÉRISTIQUES

AMM	2120049
MATIÈRE ACTIVE	240 g/L de clodinafop-propargyl (soit 22.22% p/p) + 60 g/l de cloquintocet-mexyl (soit 5.55% p/p)
FORMULATION	Concentré Emulsionnable (EC)
MODE D'ACTION / HRAC	Post-levée, systémique absorbé par les feuilles clodinafop-propargyl: A (HRAC 1)
USAGES ET DOSES	Blé (Blé d'hiver, blé tendre d'hiver, triticales, épeautre), seigle d'hiver : 0,25 L/ha
STADE D'APPLICATION	Jusqu'au stade BBCH 39
NOMBRE D'APPLICATION	1 application max./an
DRE	6 heures
ZNT	Aquatique : 5 mètres
CLASSEMENT	Danger - H302 H304 H373 H410 EUH066 EUH208 EUH401



DESCRIPTIF ET BÉNÉFICES

- Une matière active de référence contre les graminées. Large spectre graminées, efficacité reconnue (hors cas de résistances).
- La formulation la plus concentrée du marché. Gain de stockage, réduction de dose.
- Excellent rapport efficacité/investissement. Un coût raisonné pour contrôler vos folles avoines.
- Gestion des graminées avec Nufarm. Intégration dans des programmes durables automnes sortie hiver.

R-EVOLUTION

Nufarm s'engage avec vous pour maintenir la durabilité du désherbage !
N'hésitez pas à nous contacter.

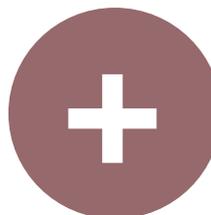
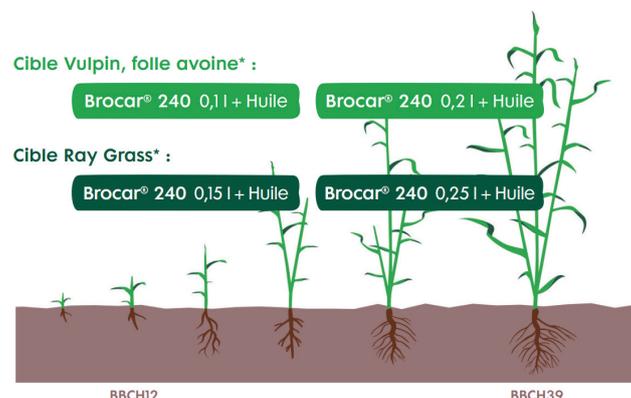


HERBICIDES CÉRÉALES

La solution technico-économique contre les folles avoines.

USAGES HOMOLOGUÉS	CULTURES	DOSES MAX. D'EMPLOI	NOMBRE D'APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION	ZONE NON TRAITÉE AQUATIQUE
Blé*Désherbage	Blé d'hiver	0,25 L/ha	1 application max./an	BBCH 39 max	5 mètres
	Blé tendre d'hiver	0,25 L/ha	1 application max./an	BBCH 39 max	5 mètres
	Triticale	0,25 L/ha	1 application max./an	BBCH 39 max	5 mètres
	Epeautre	0,25 L/ha	1 application max./an	BBCH 39 max	5 mètres
Seigle*Désherbage	Seigle d'hiver	0,25 L/ha	1 application max./an	BBCH 39 max	5 mètres

Positionnement technique



adjuvant nécessaire

UNE EFFICACITÉ SUR LES PRINCIPALES GRAMINÉES

Adventices	Agrostis jouet du vent	Folle-avoine	Paturin annuel	Paturin commun	Ray grass*	Vulpin*
Brocar® 240						

● Très sensible ● Sensible ● Moyennement sensible ● Peu sensible

LA FORMULATION LA PLUS CONCENTRÉE DU MARCHÉ

1L Brocar® 240 → 4 ha à pleine dose
 1L formulation 100 g/L → 1,66 ha à pleine dose

2X MOINS DE PRODUITS À STOCKER, MANIPULER

BROCAR® 240

AMM : 2120049
 Contient : 240 g/L de clodinafop-propargyl (soit 22.22% p/p) + 60 g/L de cloquintocet-mexyl (soit 5.55% p/p)

DANGER

H302 : Nocif en cas d'ingestion. H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH208 : Contient du clodinafop-propargyl. Peut produire une réaction allergique.

P102 : Tenir hors de la portée des enfants. P260 : Ne pas respirer les aérosols. P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P331 : NE PAS faire vomir. P501 : Eliminer le contenu et le récipient via une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation nationale.

Délai de rentrée : 6 heures.

SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 : Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours des ferme ou des routes.]

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Marque déposée et détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Immeuble West Plaza, 11 rue du Débarcadère 92700 Colombes - Tel. 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45. www.nufarm.com - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IF00008. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phyto.data.com.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.